

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 12/03/2024

ID : 021-200049914-20240305-24\_07-DE



## DELIBERATION n° 24-07 CONSEIL SYNDICAL

Séance du 05/03/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 13

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

27/02/2024

### Date d'affichage

27/02/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

12/03/2024

et publication du :

12/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc.

### Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. MORDANT Nicolas (représentant M. GAUTIER Michaël), M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. PERNET Yannick (représentant M. BRIOT Etienne), M. SIMONNET Jean-Louis, M. SOLLER Jean-Luc, Mme VIROT Fabienne

### Etai(ent) absent(s) :

M. BRIOT Etienne, M. ERTUGRUL Ali, M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PATIN Julien

### Objet : Travaux renouvellement réseau eau potable rue du château Losne: devis amiante HAP

Dans le cadre des travaux de renouvellement de réseau d'eau potable à Losne, rue du château, il y a lieu de missionner une entreprise pour la recherche d'amiante et HAP dans les enrobés bitumineux.

APAVE propose la prestation suivante:

Prestation	Montant
Visite sur place et rédaction du ou des rapports de diagnostic, repérage, examen visuel de tout ou partie du bâtiment selon contrat	790 € HT
Analyse pour recherche d'amiante dans les enrobés	60 € HT par couche de matériaux, une carotte pouvant présenter plusieurs couches différentes
Analyse pour recherche des HAP dans les enrobés	125 € HT par couche de matériaux, une carotte pouvant présenter plusieurs couches différentes
Mise en place d'une signalisation provisoire de type CM42	150 € HT

### Le Comité Syndical décide à l'unanimité:

- de valider la proposition d'APAVE
- d'inscrire 2000 € au budget primitif 2024
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prestation

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à LOSNE

Le Secrétaire de séance,

Le Président,  
Jean-Luc SOLLER

